

COMMUNE DE HERBITZHEIM

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2022 à 20h00

Sous la présidence de M. Michel KUFFLER, Maire

Nombre de membres en exercice : 19

Membres présents : 13

Mme SEBAA Adjointe,
M. PEISSEL-SARAGOZA Adjoint,
Mmes KOEPEL, MULLER, SCHMITT, STEINER,
MM. BUHA, HUMBERT, PADRIXE, ROGER, RUFF, WITTMANN

Absence excusée avec procuration : 1

Mme ORDITZ Adjointe pour Mme SEBAA Adjointe

Absence excusée : 4

Mmes FALK, HERTER et LOCATELLI
M. GILGER

Absence non excusée : 1

M. MULLER

Secrétaire de séance : Mme SEBAA

Suite à la proposition de M. le Maire, le conseil municipal observe une minute de silence en hommage à Michel Rezler.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu précédent
2. Installation d'un nouveau conseiller (délibération n°2022-020)
3. Comptes administratifs (délibération n°2022-021)
4. Comptes de gestion (délibération n°2022-022)
5. Vote du taux des taxes locales (délibération n°2022-023)
6. Changement chaudière école maternelle (délibération n°2022-024)
7. Aérodis : Protocole d'accord pour validation des principes de la compensation forestière (délibération n°2022-025)
8. Choix bureau d'études pour l'aménagement de la voirie rue de Sarreguemines (délibération n°2022-026)
9. Contrat Apave pour vérification des installations électriques et gaz dans les bâtiments communaux (délibération n°2022-027)
10. Avenant au contrat Cycloterre pour assistance à maître d'ouvrage (délibération n°2022-028)
11. Modification du contrat de travail d'un agent communal (délibération n°2022-029)
12. Acceptation sous-traitant pour terrains de Padel (délibération n°2022-030)
13. Vente terrain rue de l'écluse (délibération n°2022-031)
14. Subvention pour sortie école primaire (délibération n°2022-032)
15. Reversement travaux locataire Tilleuls (délibération n°2022-033)
16. Installation brigade cynophile au Club House : fixation tarif de location (délibération n°2022-034)
17. Appellation nom de rue vers le complexe du tennis (délibération n°2022-035)
18. Subventions à divers organismes (délibération n°2022-036)
19. ZAE (délibération n°2022-037)
20. Installation d'un nouveau représentant pour le Maire au Conseil de Fabrique (délibération n°2022-038)

1. Approbation du compte-rendu précédent

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont une remarque à formuler au regard de la lecture du compte-rendu. Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Installation d'un nouveau conseiller (délibération n°2022-020)

M. Humbert Jean-Louis est proposé pour prendre la place de M. Michel Rezler et ainsi siéger au conseil municipal. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres du conseil municipal.

3. Comptes administratifs (délibération n°2022-021)

M. le Maire donne la parole à M. PEISSEL-SARAGOZA, Adjoint, qui présente, avec l'appui d'un document distribué, l'analyse des différents comptes administratifs de 2021 qui s'établissent comme suit :

➤ Budget assainissement

	Budget Assainissement		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	91.332,79	109.237,88	17.905,09
Investissement	43.999,07	42.255,71	-1.743,36

➤ Budget 6 logements

	Budget 6 logements		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	7.455,03	40.009,60	32.554,57
Investissement	15.136,44	14.565,55	-570,89

➤ Budget centre aéré

	Budget centre aéré		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	14.027,83	15.990,41	1.962,58
Investissement	0,00	0,00	0,00

➤ Budget lotissement WOOG

	Budget lotissement Woog		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	142.698,27	0,11	-142.698,16
Investissement	0,00	0,00	0,00

➤ Budget logements seniors

	Budget logements seniors		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	7.111,86	81.291,52	74.179,66
Investissement	33.069,54	30.313,13	-2.756,41

➤ Budget Résidence « Les Mésanges »

	Budget Résidence les Mésanges		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	43,30	27.673,16	27.629,86
Investissement	836,94	767,95	-68,99

➤ Budget commune

Budget commune			
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	1.138.150,08	1.504.767,62	366.617,54
Investissement	235.516,26	282.188,97	46.672,71

➤ Budget MSP

Budget MSP			
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	7.690,22	65.586,75	57.896,53
Investissement	205.966,01	238.636,82	32.670,81

A l'ouverture du débat, aucune question n'étant posée, M. le Maire redonne la parole à M. PEISSEL-SARAGOZA, adjoint, et quitte la salle.

M. PEISSEL-SARAGOZA demande, tout d'abord, à l'ensemble des conseillers leur accord pour voter tous les comptes administratifs en une seule fois et aucun des conseillers n'émet d'objection, ni à la question du vote, à main levée.

L'ensemble des comptes administratifs de 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

M. le Maire est réintroduit en séance et remercie l'assemblée de la confiance qui lui a été témoignée.

4. Comptes de gestion (délibération n°2022-022)

M. le Maire invite M. PEISSEL-SARAGOZA, Adjoint, à présenter et commenter le document Comptes de Gestion 2021 proposé par M. le trésorier et en vue d'obtenir le quitus de sa gestion.

Budget assainissement				
	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice
Investissement	240.926,36	0,00	- 1.743,36	239.183,00
Fonctionnement	366.058,30	0,00	17.905,09	383.963,39
TOTAL	606.984,66	0,00	16.161,73	623.146,39

Budget 6 logements				
	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice
Investissement	-14.565,55	0,00	-570,89	-15.136,44
Fonctionnement	216.846,32	14.565,55	32.554,57	234.835,34
TOTAL	202.280,77	14.565,55	31.983,68	219.698,90

Budget Centre Aéré				
	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	44.456,76	0,00	1.962,58	46.419,34
TOTAL	44.456,76	0,00	1.962,58	46.419,34

Budget Lotissement Woog				
	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	142.698,16	0,00	-142.698,16	0,00
TOTAL	142.698,16	0,00	-142.698,16	0,00

Budget logements seniors				
	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice
Investissement	-29.092,48	0,00	-2.756,41	-31.848,89
Fonctionnement	150.676,27	29.092,48	74.179,66	195.763,45
TOTAL	121.583,79	29.092,48	71.423,25	163.914,56

Budget Résidence les Mésanges				
	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice
Investissement	1.096,91	0,00	-68,99	1.027,92
Fonctionnement	99.262,39	0,00	27.629,86	126.892,25
TOTAL	100.359,30	0,00	27.560,87	127.920,17

	Budget commune			
	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice
Investissement	9.995,10	0,00	46.672,71	56.667,81
Fonctionnement	576.146,12	90.004,90	366.617,54	852.758,76
TOTAL	586.141,22	90.004,90	413.290,25	909.426,57
	Budget MSP			
	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice
Investissement	-989.280,26	0,00	32.670,81	-956.609,45
Fonctionnement	3.498,60	3.498,60	57.896,53	57.896,53
TOTAL	-985.781,66	3.498,60	90.567,34	-898.712,92

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2021.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

DECLARE que les comptes de gestion pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et sont approuvés à l'unanimité.

5. Vote du taux des taxes locales (délibération n°2022-023)

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022.

Ceux-ci restent donc comme suit :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 21,57%
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 49,93%
- Cotisation Foncière des Entreprises : 18,34%

6. Changement chaudière école maternelle (délibération n°2022-024)

M. le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de changer la chaudière à l'école maternelle pour un montant estimatif de 8100€ HT.

Après concertation, cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres du conseil municipal.

7. Aérodís : Protocole d'accord pour validation des principes de la compensation forestière (délibération n°2022-025)

M. le Maire fait lecture du protocole d'accord pour validation des principes de la compensation forestière pour le parc éolien Aérodís qui s'établissent comme suit :

- un total de 2 hectares d'îlots de vieux bois de compensation (pouvant être divisés en plusieurs îlots de 0,5 ha minimum). L'indemnisation sera de 15 000€ par ha pour la durée de l'engagement et versée en une seule fois ;

- la durée de l'engagement (aucune intervention sylvicole) porte sur 30 ans.

Après délibération, ce protocole est adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal.

8. Choix bureau d'études pour l'aménagement de la voirie rue de Sarreguemines (délibération n°2022-026)

M. le Maire propose au conseil municipal l'offre du bureau d'études Berest pour l'aménagement de la voirie rue de Sarreguemines pour un montant de 6870€ TTC.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider cette offre.

9. Contrat Apave pour vérification des installations électriques et gaz dans les bâtiments communaux (délibération n°2022-027)

M. le Maire présente au conseil municipal la proposition de l'Apave pour la vérification des installations électriques et gaz dans les bâtiments communaux ainsi que pour le snack « Chez Jules » et le restaurant Juving comme suit :

- Tarifs pour les bâtiments communaux : 1650€ HT

- Tarifs snack « Chez Jules » : 100€ HT

- Tarifs restaurant Juving : 270€ HT

Le conseil municipal se prononce, à l'unanimité, en faveur de ce contrat et demande une participation de 120€ au snack « Chez Jules » et de 324€ au restaurant Juving.

10. Avenant au contrat Cycloterre pour assistance à maître d'ouvrage (délibération n°2022-028)

M. le Maire présente l'avenant au marché pour contractualiser le prix des réunions CYCL'O TERRE qui passe de 900€ HT à 450€ HT.

Le conseil municipal accepte cet avenant à l'unanimité.

11. Modification du contrat de travail d'un agent communal (délibération n°2022-029)

Pour les besoins du service, M. le Maire propose au conseil municipal de faire passer le contrat de travail de Mme VAN BELLE Véronique de 8h/semaine à 10h/ semaine.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

12. Acceptation sous-traitant pour terrains de Padel (délibération n°2022-030)

M. le Maire présente au conseil municipal la déclaration de sous-traitance pour la créations de 2 padels couverts demandée par COTENNIS, titulaire du marché public, qui propose d'accepter METAL LASER SAS comme sous-traitant pour un montant de 65.190€ HT.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette déclaration.

13. Vente terrain rue de l'écluse (délibération n°2022-031)

Suite à l'accord de principe en date du 20 décembre 2021 (délibération n°2021-110) et après arpentage des parcelles 365, 368 et 372 en section 13, M. le Maire propose aux conseillers la vente des terrains ci-dessous à M. et Mme GIBAUD Olivier et Mélanie, domiciliés au 3 rue de l'écluse :

En section 13 les parcelles 407, 409 et 411 d'une surface totale de 0,8 are au tarif de 4.000,00€ l'are soit un montant total de 3200,00€.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la vente de ce terrain.

M. PEISSEL-SARAGOZA Lionel représentera la commune pour la signature des actes administratifs.

14. Subvention pour sortie école primaire (délibération n°2022-032)

L'école primaire a demandé une subvention pour une sortie scolaire d'une journée avec nuitée à la Grange aux Paysages de Lorentzen et M. le Maire propose d'attribuer 10€ par élève.

Le conseil municipal approuve cette subvention à l'unanimité.

15. Reversement travaux locataire Tilleuls (délibération n°2022-033)

M. MULLER RINGENBERG Lothaire, locataire aux Tilleuls, a demandé la pose d'une parois de douche pour un montant de 401,05€ HT ainsi que d'un radiateur pour un montant de 151,67€ HT dans son logement.

M. le Maire demande à ce que le montant total de ces travaux, à savoir 552,72€ HT, soit reversé à la commune.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette demande.

16. Installation brigade cynophile au Club House : fixation tarif de location (délibération n°2022-034)

A la demande de la brigade cynophile de pouvoir s'installer de manière permanente au Club House, M. le Maire propose au conseil municipal de modifier le bail de location du Club House et de le passer à 500€/mois. Tous les frais (électricité, gaz, eau) seront réglés directement aux fournisseurs.

M. le Maire propose en outre de déterminer des plages horaires d'accès à la piste pour les habitants du village en dehors de la présence de la brigade comme suit et sous condition de ne pas y amener des chiens : le lundi de 5h à 11h et le mercredi de 5h à 11h et de 19h à 22h.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le loyer et les horaires proposés.

17. Appellation nom de rue vers le complexe du tennis (délibération n°2022-035)

Afin de permettre au facteur de délivrer le courrier à la brigade cynophile dorénavant installée au Club House, il s'avère nécessaire de nommer la rue vers le complexe du tennis.

M. le Maire propose l'appellation « rue de la fontaine », celle-ci est approuvée à l'unanimité.

18. Subventions à divers organismes (délibération n°2022-036)

M. le Maire propose de renouveler les subventions accordées à l'association « Une rose, un espoir » et à la Croix Rouge de Diemeringen et de les passer respectivement à 350€ et 100€.

Ces montants sont acceptés à l'unanimité par le conseil municipal.

19. ZAE (délibération n°2022-037)

Le Conseil Communautaire s'est prononcé en faveur de la méthodologie proposée pour la définition des conditions financières et patrimoniales de transfère des Zones d'Activités Economiques (ZAE) du territoire par décision du 09 février 2022. La loi NOTRe a assorti le transfert à l'intercommunalité des ZAE de l'obligation procédurale de délibérations concordantes du conseil communautaire et de la majorité qualifiée des communes-membres pour déterminer les conditions financières et patrimoniales du transfère des ZAE. La méthodologie proposée sera appliquée à l'ensemble des ZAE du territoire de l'Alsace Bossue.

Il appartient au conseil municipal de se prononcer sur cette méthodologie. Après délibération, le conseil municipal adopte cette méthodologie à l'unanimité.

20. Installation d'un nouveau représentant pour le Maire au Conseil de Fabrique (délibération n°2022-038)

A la demande de M. le Maire, Mme Delphine ORDITZ, Adjointe, représentera la commune au Conseil de Fabrique de la paroisse catholique.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce choix.

Pour signature des membres présents :

M. KUFFLER		M. PADRIXE	
M. PEISSEL-SARAGOZA		M. ROGER	
Mme SEBAA		M. RUFF	
M. BUHA		Mme SCHMITT	
M. HUMBERT		Mme STEINER	
Mme KOEPPPEL		M. WITTMANN	
Mme MULLER			

Pour copie conforme
Fait à Herbitzheim, 06 avril 2022
Le Maire,
M. KUFFLER



